



8 décembre 2008

Communiqué de presse

La Salle du Jeu de paume à Versailles

La salle du Jeu de paume, située 1 rue du Jeu de Paume à Versailles, relève de la responsabilité de *l'Établissement public du musée et du domaine national de Versailles*. Cette salle ne peut actuellement, pour des raisons de sécurité, recevoir simultanément plus de 19 personnes en même temps. C'est la raison pour laquelle Jean-Jacques Aillagon, Président de *l'Établissement public du musée et du domaine national de Versailles* a décidé de faire créer, dès le début de l'année prochaine une issue de secours. Ces travaux seront intégralement financés par l'Établissement public.

D'autre part, à l'occasion de l'exposition *Le serment du Jeu de paume, quand David récrit l'histoire*, présentée jusqu'au 11 janvier 2009, *l'Établissement public du château et du domaine national de Versailles* a conclu un accord avec l'office de tourisme de Versailles, autorisant cet organisme à organiser au Jeu de paume des visites conférences, en parallèle de celles organisées par le château de Versailles.

Rappelons que c'est dans cette salle que le célèbre serment du Jeu de paume, acte fondateur de la démocratie française, fut prêté le 20 juin 1789.

Le serment du Jeu de paume, quand David récrit l'histoire, jusqu'au 11 janvier 2009 au château de Versailles
Exposition ouverte tous les jours sauf le lundi, de 9h à 17h30 (dernier accès 17h).

Contacts presse :

Hélène Dalifard

Aurélie Gevrey

Violaine Solari

01.30.83.77.01/03/14

presse@chateauversailles.fr

www.chateauversailles.fr

La salle du Jeu de paume est ouverte, sur réservation :

- via le château de Versailles au 01 30 83 78 00

- via l'Office de Tourisme de Versailles au 01 39 24 88 88